



Le passé, plus que le présent

Quoi qu'on en pense, le marché de l'antiquité québécoise est toujours bien en vie. Le goût de collectionner les meubles anciens semble avoir cours et la pointe de diamant fait encore vibrer les cœurs. Ainsi, une armoire en pin d'esprit Louis XV, fin 18^{ème} siècle, a été adjugée à 18 000 \$ à l'hôtel des encans.
Page B-3

L'Afrique, puzzle fragile

Les changements de régime, hier en Somalie, bientôt en Éthiopie, remettent en cause plusieurs frontières. L'Afrique assiste à l'agonie de son dernier dogme : le statu quo frontalier. Ces changements relancent un vieux débat : les Africains peuvent-ils, sans risque fatal, redessiner la carte du continent ?
Page B-7

Crise urbaine au Sud

On parle souvent de la crise de nos villes. Mais la véritable crise urbaine, c'est au tiers monde qu'elle se passe. Des quelque 2,2 milliards de citadins dans le monde, 1,3 milliard vivent dans les villes du tiers monde. François Bélisle, du Centre de recherches pour le développement international, esquisse un tableau.
Page B-8

Lumières d'électrons

Le synchrotron européen de Grenoble (ci-contre) devrait avoir deux ans d'avance sur ses concurrents américain et japonais. Objet d'une vive polémique, en 1984, l'ESRF sort donc de terre. Discrètement. Sans fanfare, sûre d'être, pour les prochaines années, la première et la meilleure des sources de rayonnement X.
Page B-5



amnistie internationale 30 ANS



30 ans au secours des « prisonniers oubliés »

Clément Trudel

DEPUIS l'appel lancé il y a 30 ans par l'avocat londonien Peter Benenson dans *The Observer*, en faveur des « prisonniers oubliés » — qui n'étaient pas tous « derrière les rideaux de fer et de bambou » — Amnesty Internationale a fait énormément parlé d'elle. Elle obtint même le Prix Nobel de la paix en 1977.

Cet organisme a peaufiné, au fil des ans, son service de recherche; ce qui lui permet, régulièrement et le plus impartialement possible, d'éclairer les turpitudes de dirigeants qui portent atteinte aux droits humains — qu'ils soient Turcs, Marocains, Allemands, Guatémaltèques, Ougandais, Chinois, Soviétiques, Brésiliens, Chiliens, Péruviens ou Américains — et qui ont parfois recours « à des faux-fuyants » pour justifier ces violations. La plupart de ces régimes pris en faute ont pourtant adhéré à des pactes internationaux visant à garantir la défense des droits de la personne!

Amnistie parle ferme et souvent; elle évite les réquisitoires, mais plaide avec éloquence pour que l'on accorde la liberté aux prisonniers d'opinion (pourvu que ces derniers n'aient pas fait usage de violence pour exprimer leurs vues). Il peut s'agir du général Grigorenko que l'on confinait à un asile psychiatrique, en URSS; ou de l'archevêque de Prague, Mgr Beran, « séquestré » par le régime de Tchécoslovaquie. Mais le plus souvent, Amnistie est appelée à faire campagne pour que des journalistes, des syndicalistes, des étudiants, des « dissidents », des objecteurs de conscience qui refusent de servir dans les forces armées, ou des enfants de la rue ne soient pas soumis aux arrestations arbitraires ou aux exécutions extrajudiciaires.

Ce n'est pas parce que les Duvalier (Haïti) et les Marcos (Philippines) ont disparu de la scène qu'Amnistie accorde moins d'importance aux événements qui surviennent dans ces deux pays, où le respect des droits humains n'est pas automatique, loin de là. « Deux personnes sur trois dans le monde sont sous la coupe d'un gouvernement qui torture et tue ses citoyens », rappelle aujourd'hui Amnistie. La peine de mort est encore en vigueur dans plus de 100 pays.

L'humanité est-elle donc condamnée à stagner, ou verra-t-on le jour où sera rendue superflue Une
Voir page B-2 : Amnistie

L'essoufflement des polyvalentes

Loin de revaloriser le secteur professionnel, la réforme a eu l'effet contraire

Caroline Montpetit

1991 SONNE le quart de siècle de l'avènement des écoles polyvalentes. Dans l'effervescence politique de la Révolution tranquille et dans la foulée du rapport de la commission royale d'enquête sur l'éducation présidée par Mgr Alphonse-Marie Parent, le gouvernement de Jean Lesage posait les premiers jalons de la restructuration du système d'éducation.

Vingt-cinq ans plus tard, confronté à la désertion de l'enseignement professionnel et au décrochage scolaire massif des étudiants, le Conseil de la formation professionnelle remet en cause la polyvalence des écoles secondaires et suggère au gouvernement de regrouper l'enseignement professionnel dans les traditionnelles écoles de métiers, de rigueur avant la réforme.

Vingt-cinq ans plus tard, même le ministre de l'Éducation de l'époque, Paul Gérin-Lajoie, remet en question plusieurs aspects des polyvalentes et dénonce l'interprétation qu'administrateurs et fonctionnaires ont donné au rapport Parent, qui avait alors inspiré.

Héritiers de la révolution inachevée, professeurs et étudiants n'en finissent plus de dénoncer les effets néfastes de la démocratisation accélérée de l'éducation a eu sur la qualité de l'enseignement.

La Révolution tranquille a commis ses excès, dit-on, l'heure est maintenant au redressement de l'enseignement public.

Prototype avant-gardiste du « projet 55 », qui inauguraient les polyvalentes québécoises, la *Cité des jeunes*, campus polyvalent de Vaudreuil-Soulanges, célébrait en fin de semaine ces 25 ans d'existence.

« Je ne suis pas de ceux qui mettent les choses au tragique, explique l'ancien ministre, de son bureau de la Fondation de coopération internationale Paul-Gérin-Lajoie, rue Bleury, à Montréal. Je trouve que la Révolution tranquille a eu des effets fantastiques au plan de l'accès généralisé à l'éducation, tant chez les filles que chez les garçons. Par ailleurs, je reconnais que le système que nous avons aujourd'hui ne répond pas aux besoins quant au problème de décrochage des jeunes, et quant à la possibilité des étudiants de se développer selon leurs pleines capacités. On



L'école secondaire de la *Cité des jeunes* de Vaudreuil-Soulanges, projet-pilote de la fondation des écoles polyvalentes du Québec, célébrait en fin de semaine son 25^{ème} anniversaire.

n'a pas réussi à prendre les jeunes où ils étaient et à les aider à développer leurs intérêts. J'ai endossé le rapport Parent à l'époque, mais je crois que la plupart des administrateurs et même des enseignants ne l'ont pas compris. Ils étaient tous modelés sur l'ancien système ».

Refusant de renier l'idée première qui l'a mené à appliquer cette réforme, M. Gérin-Lajoie s'en prend à la lenteur du système à intégrer les

principes d'universalité de l'éducation, tout en permettant à chacun des étudiants de se développer selon ses pleines capacités.

« L'objectif du rapport Parent était de revaloriser l'enseignement professionnel, alors que la réforme a eu exactement l'effet contraire. Le campus Vaudreuil-Soulanges était conçu pour rassembler diverses écoles clairement identifiées sur un territoire commun. Dans la copie qui en

a été faite dans les écoles polyvalentes par la suite, les étudiants ont eu accès à des écoles à porte unique. Devant la diversité de programmes qui y sont dispensés, les étudiants en sont venus à les choisir des cours en fonction d'une carrière. Je leur suggerais d'arrimer leurs goûts à leurs choix et de poursuivre leur formation, en fonction de ces choix. Dans l'ensemble, l'enseignement général a pris le dessus sur l'enseignement des

métiers, en nombre et en prestige, poursuit-il. Les programmes ont été mal appliqués, et c'est, je crois, la faute de toute une société », tranche l'ancien ministre.

Le regard encore pétillant de volonté, Paul Gérin-Lajoie essaie souvent les critiques d'éminents collègues, dont certains furent ministres de l'Éducation après lui, qui lui reprochent, dit-il, la vitesse de la mise

Voir page B-2 : Polyvalentes

Marie Chouinard, entre danse et théâtre

La plainte infinie des pôles

Robert Lévesque

SUR UNE SCÈNE NUE, le théâtre de Marie Chouinard est un plateau glacial, la surface d'un long iceberg, un résumé d'Arctique ou d'Antarctique; quelque part dans le monde des vents, dans la lumière des espaces, dans le vide nordique où l'on peut saisir la plainte infinie des pôles...

Tout à la fois huit oiseaux soudain circulent, mais ce sont peut-être huit poissons qui parfois s'envolent; huit indigènes toujours s'y serrent, s'y jouent, errants, passants, hurlant une joie, sifflant une peine. Il n'y aura rien d'autre que leurs cris et chuchotements, leurs sifflements d'ailes, leurs claquements de nageoires, tout ce piétinement d'une bande, ce brou-

haha d'une tribu, dans le chuintement des peurs, les plaintes, les cris, les effrois d'animaux? d'êtres humains?, toutes vies fragiles en parfait désir de survie.

Le spectacle que crée la chorégraphe Marie Chouinard dans le cadre du Festival de théâtre des Amériques (FTA) n'est pas déplacé, on ne s'est pas trompé d'adresse ou de festival: c'est, à l'heure des éclatements des genres, le plus beau théâtre que l'on puisse voir sur les scènes de Montréal depuis l'ouverture du FTA. Un théâtre (une proposition de récit, de gestes, de formes et de sens) d'une construction remarquable, d'une pureté absolue.

Je demandais, après avoir vu *Peau, chair et os* à Espace libre (Carbone 14) en ouverture du FTA,
Voir page B-2 : Plainte



La jubilation devant les excès du bizarre

Mathieu Albert

LORSQUE les lumières se sont rallumées, à la fin du spectacle, samedi soir, ma première réaction fut celle de la perplexité. Je ne savais pas quoi penser devant cette oeuvre aux intonations si étranges, je ne savais pas non plus quelle lecture je pouvais en faire, ni de quelle façon je devais en saisir la globalité pour en construire un sens. Et encore, au moment d'écrire ces lignes, lundi matin, soit 36 heures plus tard, j'ignore toujours si *Les Trous du ciel* de Marie Chouinard comportent en eux une énigme dont la présence m'aurait échappé, ou si, tout simplement, l'oeuvre ne réussit pas à s'élever au-delà du premier degré, et à dire autre chose que sa jubilation devant les excès du bizarre.

Marie Chouinard m'a dérouter. Comme si les codes qu'elle utilisait appartenaient à une langue que je ne connaissais pas; comme si sa parole était enfermée dans une opacité dont l'accès me serait resté interdit.

Mais néanmoins, par-delà les difficultés de lecture, si on appréhende la pièce au niveau de sa seule matérialité, il est impossible de ne pas être admiratif devant la parfaite symbiose qu'elle a su développer entre le travail du corps et celui de la voix. Les sept danseurs qui circulent sur la scène doublent les mouvements qu'ils exécutent par un chant vocal fait de mugissements, de râles, de soupirs, et de claquements de dents. Chaque corps devient comme une caisse de résonance, une sorte de médiateur qui renvoie à un univers d'une extraordinaire sensibilité
Voir page B-2 : Jubilation

CAHIER SPÉCIAL

TROISIÈME ÂGE ET SANTÉ

PARUTION LE 14 JUIN DANS LE DEVOIR

Un dossier spécial où il sera question du bien-être des personnes âgées, de gérontologie, des approches alternatives en santé, du stress à la retraite, des centres d'accueil, des universités du troisième âge.

Réservation publicitaire: 842-9645
Date de tombée: 6 juin

Les Trous du ciel.

Une chorégraphie de Marie Chouinard, avec Daniel Ethier, Andrew Harwood, Benoît Lachambre, Heather Mah, Marie-Josée Paradis, Dominique Porto, Irène Stamo. Costumes et scénographie : Zed Poinpoin, Marie Chouinard. Éclairages : Alain Lortie. Spectacle présenté jusqu'à ce soir au Monument national dans le cadre du Festival de théâtre des Amériques.



◆ **Jubilation**

où domine une sorte de folie enfantine.

Comme chez Jean-Claude Gallotta, avec qui Marie Chouinard cultive des affinités, on retrouve cette même capacité merveilleuse de transformer ses danseurs en tribu, et d'installer une homogénéité parmi le groupe qui mute celui-ci au rang d'un peuple. Lorsque la pièce commence, par exemple, on a presque l'impression que les danseurs sont là depuis toujours, et que la scène, beaucoup qu'un simple espace de représentation, est un lieu qu'ils habitent comme un territoire (ou un pays imaginaire) qui leur appartient.

Comme Gallotta, Marie Chouinard invente un langage où l'onomatopée fait figure de mots, et qui, par son usage répété, devient une sorte de mode d'échange entre les danseurs. Elle invente également des histoires qui ne commencent jamais réellement, et qui sont là, comme laissées en plan, à la manière d'une esquisse inachevée. Le procédé est superbe, et convoque l'imaginaire du spectateur pour qu'il meuble lui-même ces trous laissés ouverts par la chorégraphie.

Nous sommes constamment en état d'instabilité. On ne sait pas, entre autres, lorsque le jeu des danseurs touche à la truculence, si le rire est réellement sollicité. On ne sait pas non plus quelle signification donnée aux étreintes échangées par les hommes et les femmes, ni à ces images (superbes) qui interviennent à deux ou trois reprises, et où l'on voit les danseurs faire tourner des « lassos » avec lesquels ils créent une sorte de musique éolienne.

Cependant, il faut le dire bien haut, l'ambiguïté, ici (si c'en est une), ne renvoie pas à la monotonie, mais à une impression d'étrangeté et d'insolite. Marie Chouinard réussit continuellement à nous captiver.

Néanmoins, au risque de me répéter, l'oeuvre comporte une énigme qui, pour moi, demeure encore irrésolue. A cet égard, je m'interroge toujours à savoir si le caractère explicitement festif de la pièce ne joue pas le rôle d'un paravent (ou d'une diversion) qui masque une absence de discours; et si, au-delà de l'exubérance, il existe bel et bien une matière (ou une transcendence) qui renvoie à une autre dimension que celle de la tangibilité immédiate de la pièce.

Si avec cette première oeuvre de groupe, Marie Chouinard prouve hors de tout doute qu'elle est parfaitement capable de manipuler les ficelles de la chorégraphie, il lui reste maintenant (peut-être) à faire la preuve qu'elle est également capable de transformer l'art de l'équivoque en un art de l'allusion.

◆ **Polyvalentes**

en application de la réforme Parent, sans avoir évalué la profondeur des conséquences.

« L'erreur majeure a été de soustraire l'enseignement professionnel à l'entreprise privée, en le concentrant dans les polyvalentes, explique-t-il. La Cité des jeunes était un projet-pilote. Est-ce que je pouvais offrir ce campus à Vaudreuil, sans tenter de l'appliquer de la même façon, à Chicoutimi? »

Passant outre au surpeuplement des écoles polyvalentes, (leur population ne devait pas dépasser 2 000 étudiants), il explique surtout qu'une réforme ne peut s'effectuer sans les tâtonnements et les échecs qui sont propres aux changements.

Et tâtonnements, il y a eu. Après avoir péniblement assimilé le grand principe de l'école pour tous, les enseignants se penchaient, au terme des années 1970, sur les programmes « cadres », jugés trop imprécis par le ministère de l'Éducation. Aujourd'hui, c'est essentiellement de péda-

gogie qu'on discute dans tous les colloques et les réunions d'enseignants. À petits pas, professeurs et directeurs d'école tentent de renouer avec le concept d'école de quartier, qui favorise un meilleur suivi et une plus grande familiarité entre les étudiants.

« Les administrateurs, les enseignants et les étudiants, n'étaient pas prêts à fonctionner dans la réforme, rappelle Gabriel Boileau, directeur général de la Commission scolaire de Vaudreuil. Il y a trois ans, nous avons formé des petites équipes pédagogiques qui travaillent à chacun des niveaux du secondaire. Cela nous permet d'être plus proches des étudiants. Si un élève est absent par exemple, il est immédiatement repéré et ses parents sont avisés par la direction de l'école. »

À Vaudreuil-Soulanges, la Cité des jeunes a elle aussi, à travers les années, essayé les succès et revers du système scolaire moderne québécois.

À l'endroit où trônait autrefois l'Institut de technologie du campus, l'école technique Paul-Gérin-Lajoie

n'accueille plus que quelques centaines d'étudiants à temps plein chaque année, en technique de machinerie lourde, en épuration des eaux, en usinage, etc. De la même façon, l'École des métiers de la construction, autrefois gérée par le ministère de la main-d'oeuvre du Québec, n'est plus que le Pavillon Lionel-Groulx, destiné aux étudiants du premier cycle, pour favoriser leur intégration au niveau supérieurs du secondaire.

Moins de 300 étudiants sont inscrits de jour à l'école technique Paul-Gérin-Lajoie, contre 1800 au secteur d'enseignement général. Au milieu des années 70, la formation générale s'est définitivement séparée du secteur de l'éducation professionnelle, désormais fréquenté à 70% par des adultes.

« Le campus polyvalent de Vaudreuil-Soulanges, avait comme objectif de réunir sur un même territoire des entités d'enseignement différentes et complémentaires, explique le premier directeur du secteur général de la Cité des jeunes, M. René Gonzalez. L'Institut de techno-

logie, par exemple, gérait à la fois des métiers de niveau secondaire et collégial, avant que la formation professionnelle collégiale ne soit transférée au cégep Saint-Laurent, autour de 1970. Au milieu des années 1970, la direction de la formation professionnelle s'est définitivement séparée de celle de l'enseignement général. Et ce qui m'apparaît évident, poursuit M. Gonzalez, c'est que l'idée du campus polyvalent n'a pas été favorable à l'enseignement professionnel. »

À la direction de la formation professionnelle de Vaudreuil-Soulanges, on a d'ailleurs entrepris de « vendre » des services de perfectionnement, sous forme de stages au sein des entreprises.

« Nous avons fini par réaliser que l'école de formation professionnelle devait fonctionner comme une entreprise privée. Et nous avons mis sur la route des « vendeurs », qui proposent nos services et qui attirent des étudiants à temps partiel ou techniciens en perfectionnement à nos stages », poursuit M. Gonzalez, aujourd'hui responsable de la formation

professionnelle à Vaudreuil-Soulanges.

Lorsqu'on confronte avec lui les objectifs de la révolution tranquille de l'éducation M. Gonzalez se fait souriant et songeur. À deux ans de la retraite, il accueille aujourd'hui avec joie les suggestions des jeunes professeurs qui réclament à grands cris un resserrement de l'encadrement pédagogique dans l'enseignement.

« Il est vrai qu'on ne peut pas dire que la pureté du rapport Parent ait été entièrement respectée. Mais il faut comprendre qu'en éducation on assiste à des orientations cycliques. Regardez à l'heure actuelle, dit-il, on retourne tranquillement vers des structures beaucoup plus encadrées. Et je souris en regardant les jeunes collègues qui veulent changer le monde. À deux ans de ma retraite, je sais que c'est ce qui existait avant la révolution. On retourne vers des valeurs beaucoup plus sécurisantes. On est en train de rectifier le tir des écoles polyvalentes pour revenir à l'école de métiers. Dans deux ans, ce sera terminé, et c'est très bien comme ça. »

◆ **Amnistie**

flamme derrière les barbelés (titre de l'histoire d'Amnistie parue chez Albin Michel et signée Egon Larsen)?

Le dimanche, 28 mai 1961, les photos de huit prisonniers célèbres barraient le haut du cahier « Weekend review » du journal *The Observer*. Parmi les gens qui risquaient la mort si on ne parlait pas d'eux, il y avait le Dr Agostinho Neto, poète et médecin angolais que les Portugais détenaient sans le citer à procès, et le cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, réfugié à l'ambassade des États-Unis à Budapest. Mais aussi la photo d'Ashton Jones, militant (blanc) pour l'abolition de la discrimination raciale aux États-Unis et celles d'un syndicaliste communiste de Grèce et d'un philosophe roumain.

Amnistie place donc aujourd'hui 30 bougies sur son gâteau d'anniversaire, sans oublier qu'y a toujours pas de quoi fêter... car les préoccupations de 1961 sont « toujours d'actualité »: liberté pour les prisonniers d'opinion ou, tout au moins, procès équitable fait à ceux et celles contre qui pèsent des accusations. Elle rend hommage à la lucidité de son fondateur, Peter Benenson, qui sut canaliser à temps les énergies d'un club qui aujourd'hui compte plus d'un million de militants.

Dans le bulletin AGIR, que les

neuf sections francophones d'Amnistie Internationale viennent de réaliser en commun, Ian Martin, secrétaire général d'AI depuis près de cinq ans, fait état de réussites et de revers inhérents au type de campagnes entreprises par l'organisation. Des bouleversements récents font poindre l'espoir d'une meilleure audience auprès de publics arabes. Il rappelle que les pays de l'Est avaient coutume de mettre en cause l'impartialité et la crédibilité d'Amnistie; à présent, d'anciens prisonniers d'opinion, Vaclav Havel et Lech Walesa sont devenus chefs d'État en Tchécoslovaquie et en Pologne. Un « dialogue sérieux » peut être entamé, souligne M. Martin, sur les objectifs que poursuit Amnistie sous toutes les latitudes. M. Martin n'oublie pas l'étendue des problèmes que vivent d'innombrables Africains, s'agissant du respect de leurs droits humains, il signale que la vigilance est toujours de mise dans le continent américain, y inclus les États-Unis et le Paraguay où se produisent encore des cas, mais sans l'ampleur que l'on avait connue sous le dictateur Stroessner.

La section francophone canadienne d'AI fait coïncider cet anniversaire avec le rappel de 30 cas de disparus ou de personnes emprisonnées: le poète vietnamien Nguyen Chi Thien, qui a passé plus de la moitié de sa vie en prison, en raison de

ses idées politiques; le Mexicain José Ramon Garcia Gomez, porté disparu (il avait dénoncé des fraudes électorales), Nikolay Shust est incarcéré en URSS parce qu'il refuse, par conviction religieuse, le service militaire... et le Chinois Wang Xizhe est porté disparu depuis 1981 (il prônait tout simplement la démocratie).

Ont été mobilisées, pour faire connaître ces cas, 30 personnalités (journalistes, comédiennes, avocats, syndicalistes). Me Yves Clermont, rattaché à la Fraternité des policiers de la CUM, accepte ainsi de figurer parmi les défenseurs d'un citoyen du Nigeria, Augustine Eke, qui risque le peloton d'exécution pour des crimes qu'il aurait commis à l'âge de 14 ans.

La section canadienne qui eut comme premier président, en 1973, le juriste John Humphrey — qui avait participé à la rédaction des premiers ébauches de la Déclaration universelle des droits — comptait à cette époque des groupes constitués à Toronto, Guelph, Montréal, Sackville et Hamilton. Cinq ans plus tard, à l'instigation de Sean McBride, on décida de scinder cette section « nationale » en deux sections, l'une anglophone, l'autre francophone. Grâce aux bulletins et aux campagnes menées par les deux sections, le public canadien et québécois est à même de participer à une solidarité qui ne se dément pas envers ces « victimes oubliées » qui continuent de souffrir dans les camps de concentration et les cachots de la planète.

Philippe Hensmans, qui signe le mot de présentation, dans AGIR, au nom des neuf sections francophones, est d'avis que « nous ne pouvons nous endormir sur nos lauriers », thème si 38 000 des cas dont s'est chargé Amnistie depuis 1961 ont eu une conclusion satisfaisante, grâce à la convergence des courants de solidarité envers les prisonniers d'opinion. « Il reste encore beaucoup trop (n'en restera-t-il qu'une?) de personnes, hommes, femmes et enfants qui souffrent pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions. »

La petite semence de cette longue lutte inachevée, on la trouve dans l'indignation d'un Benenson lisant, dans un journal, que deux étudiants portugais avaient été emprisonnés par le régime Salazar; ils avaient, dans un restaurant de Lisbonne, osé porter un toast à la liberté! Benenson et ses premiers collaborateurs étaient du type d'utopistes qui avaient cru en l'abolition de l'esclavage, au siècle dernier. Le premier nouveau d'Amnistie a vite essayé, sachant faire grossir le nombre de ceux qui, dans le monde, croient que les prisons et la torture doivent cesser de servir d'outils pour combattre les idées exprimées pacifiquement.

◆ **Plainte**

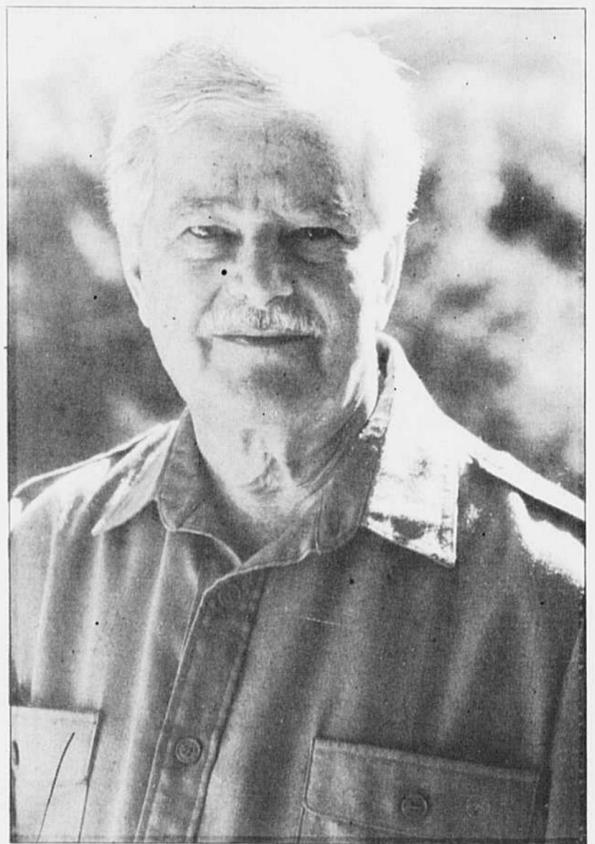
ce qu'est le théâtre, comment peut-on aujourd'hui saisir ses cris particuliers dans la violence générale et ordinaire, dans l'ère du clip? Le théâtre commence où, s'arrête où, témoigne de quoi? Peut-on se contenter de rafraîchir des anciennes formes? Peut-on arriver encore à bouleverser un spectateur? Il y a des gens, comme Gilles Maheu et Marie Chouinard, qui sont les enfants à la fois de Shakespeare et de Pina Bausch, et qui veulent témoigner de leur monde dans une écriture nouvelle, qui prétendent au droit privilégié de nous bouleverser.

Qu'est-ce que la danse, qu'est-ce que le théâtre. Là où Maheu va vers la danse, Chouinard va vers le théâtre. Il y a donc des rencontres où danse et théâtre ont abattu leurs frontières. Le FTA 91, en les accueillant, témoigne de son époque.

Les trous du ciel, résultat délicat d'un immense travail, dont la fabrication est invisible, dont la rigueur est remarquable, relève d'abord et avant tout de la poésie, qui est à la source des théâtres. Le monde créé par Marie Chouinard est un tout, saisi dans une vision inspirée, avec sa logique et son esthétique. Comme devant un tableau, autre croisement de genre, on y ressent l'urgent appel de l'espace, ce vaste trou du ciel au sommet des pôles, comme une immense et unique étoile blanche vers laquelle un monde déjà désorienté avance à tâtons, marche aveugle d'une tribu trestre qui cherche l'éclair polaire, la lueur limite d'un monde qui pourrait, qui pourra peut-être, être heureux.

Mais c'est dans la plaine et la plainte infinies des pôles que le monde nomade et nordique imaginé par Marie Chouinard va rompre ses ailes, briser ses nageoires, stopper la marche, casser ses cris. Venant de nulle part, ne pouvant aller plus loin, le banc, la volée, la meute ou la tribu, peu importe, le groupe s'arrête sur le devant de la scène, nous regarde. C'est du théâtre, pour sûr.

Pour arriver à cela, Marie Chouinard a non seulement chorégraphié ce que l'on appelait jadis un ballet, mais elle a en plus orchestré une formidable partition sonore (un texte-sculpture, assez génial) où chacun des huit danseuses et danseurs expriment par des sons, des bruits, des chuintements, des éclats sonores, des cris saccadés par une main qui frappe le thorax, une jungle sonore qui fait sens, qui bat le rythme de cette organisation humaine ou animale qui va, qui bat la steppe à notre rencontre.



Paul Gérin-Lajoie, premier ministre de l'Éducation au Québec

Les trous du ciel est un spectacle remarquable. Par une technique dissimulée (chaque danseur a un mini-micro sans fil), le spectacle arrive à dégager une idée de pureté absolue, la scène est nue, blanche, et au ras du sol, à l'arrière-scène, un demi-cercle représente la terre, le pôle, le soleil, tout cela ensemble; lorsque la neige tombe sur la tribu, c'est au bonheur de vivre que convolent les trous du ciel, ces étoiles dans le langage des Inuit, ces petits passages où

nous iront tous lorsque la plainte infinie des pôles, une seule fois et pour toujours, cessera.

Marie Chouinard, dont je n'avais vu aucun spectacle à ce jour (mon collègue du pupitre danse public contre sa critique spécialisée), m'apparaît être une artiste majeure, une de ces créateurs-poètes qui repoussent les limites des arts dits d'interprétation. Sa troupe propose au FTA un exemple d'unité et de rigueur, dans un spectacle parfait.

LE DEVOIR

- Renseignements..... (514) 844-3361
- Administration..... (514) 844-3361
- Rédaction..... (514) 842-9628
- Annonces classées..... (514) 286-1200
- Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 844-5738
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

Qui Sait ...
si vous n'en profitez pas vous même ?

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER / CANADIAN CANCER SOCIETY

Les syndicats de TM et TQS accusent Téléfilm

Paule des Rivières

LES SYNDICATS de Télé-Métropole et de Télévision Quatre Saisons estiment que Téléfilm Canada est largement responsable des pertes d'emplois qui ont frappé leurs entreprises ces dernières années. Ils n'aiment pas l'organisme et ne verseraient pas une lame s'il venait à disparaître.

Déplorant que le comité Girard-Peters — sur la situation économique de la télévision canadienne — n'ait pas fait écho à leurs critiques de l'organisme fédéral, plusieurs syndicats de la télévision privée soulignent que l'existence de Téléfilm encourage les télédiffuseurs à recourir aux producteurs indépendants, pratique qui a, selon eux, provoqué au fil des ans une importante poussée inflationniste.

« Les productions indépendantes de l'an dernier ont coûté en moyenne 53 cents par téléspectateur alors que les productions de Télé-Métropole et de Radio-Canada ont coûté environ 14 cents par téléspectateur », a fait valoir hier M. Serge Bouchard, de l'Association des techniciens de Télé-Métropole. L'Association des réalisateurs et le syndicat des journalistes de la même entreprise en ont également soupé de l'omniprésence de Téléfilm, tout comme le syndicat de l'ingénierie de Télévision Quatre Saisons.

« Téléfilm Canada a créé une inflation incontrôlée dans le secteur de la télévision. De produire du lait à huit dollars le litre ou des Chevrolet à 60 000 \$, cela n'a aucun sens, ce qui n'est pas un produit de consommation ou un produit culturel », estiment les syndicats, qui évaluent à 800 les mises à pied dans la télévision depuis 1988.

Mais le financement de la télévision au Québec n'est pas une histoire simple et les syndicats le savent bien.

À partir de 1983, lorsque Téléfilm a pris son envol en télévision, tout s'est passé, souligne M. Bouchard, comme si Ottawa avait enlevé des sous à Radio-Canada pour les envoyer à Téléfilm, qui s'est mis à investir dans des productions signées par des producteurs indépendants. Résultat ? Radio-Canada est devenu plus agressif sur le plan de la publicité, dérangeant les télédiffuseurs privés jusque-là peu inquiets.

Il y a quelques semaines, le comité Girard-Peters reconnaissait qu'il y avait problème et recommandait au gouvernement de limiter de 12 à huit par heure le nombre de minutes consacrées à la publicité. Tout cela est bien beau, rétorquent les syndicats, mais il ne faut pas se faire d'illusions en s'imaginant que le gouvernement fédéral compensera la perte de revenus en faisant tout-à-coup montre d'une générosité inexistante.

Pour s'assurer que Radio-Canada obtient l'argent nécessaire, il faut aller piger dans le fonds de Téléfilm Canada. Ainsi, Radio-Canada prendra une moins grosse part de l'assiette publicitaire et les télédiffuseurs seront moins enclins à recourir aux producteurs indépendants qui ont accès aux fonds de Téléfilm. Les productions « maison » augmenteront et les pertes d'emplois permanents dans l'industrie de la télévision moins nombreuses. Reste à voir si la qualité des émissions serait rehaussée.

16 violonistes en demi-finales au CIMM

LES SEIZE violonistes retenus sur les 42 concurrents inscrits au 22e Concours international de musique de Montréal (CIMM) ont commencé à se présenter hier aux secondes épreuves éliminatoires.

Il en reste un seul du Canada (sur quatre), soit Beaver Martin qui se présentera devant le jury cet après-midi à 15 h35. Trois concurrents viennent des États-Unis (sept ont été éliminés), six du Japon (sur neuf), trois de l'URSS (sur cinq), une de la Corée du Sud (sur deux), l'unique représentant de la France et le seul d'Israël. On compte six femmes et dix hommes venant de sept pays, les concurrents des pays suivants ont été éliminés dès la première épreuve : Allemagne, Chine, Yougoslavie, la Suisse et Taïwan.

La seconde épreuve se poursuit en continu jusqu'à demain, au rythme de deux auditions par jour, soit à 13 h et à 20 h au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. Le public est admis et on peut se procurer des billets à la porte au prix de 5 \$ en matinée, de 8 \$ en soirée.

Rappelons que le concours innove cette année en permettant aux membres du public de décerner au violoniste de leur choix, le Prix du public d'une valeur de 700 \$. Enfin le concours présentera en première des Master Class les 30 et 31 mai à 13 h30 et à 19 h30 à la salle Pollack de McGill. Le prix d'entrée est de 10 \$.

LE MARCHÉ DE L'ART

Le passé se vend mieux que le présent

Léocadia Lachance

Collaboration spéciale

LES 21 et 22 mai derniers, l'Hôtel des encans de Montréal procédait à la vacation d'une partie de l'intéressante succession de Monsieur Antoine Dubuc, où quantité et qualité faisaient tandem. Monsieur Dubuc, entrepreneur bien connu du Saguenay, issu d'une des dernières grandes familles québécoises, est décédé en 1989.

Sa collection a été rassemblée à une époque où on n'achetait guère de meubles, d'œuvres d'art, et d'objets de patrimoine québécois, autres qu'aratoires et religieux. Esprit d'avant-garde, M. Dubuc rassembla des pièces majeures d'ameublement québécois « canadiens » faisant partie de notre histoire, pour la plupart répertoriées dans l'ouvrage bien documenté *Les meubles anciens du Canada français*, de l'historien et cinéaste Jean Palardy, son cousin germain. Plusieurs pièces ont retenu l'attention des acheteurs. La plus importante, une armoire en pin d'esprit Louis XV, fin 18ème siècle, haute de 202cm, a été adjugée à 18 000 \$. Un buffet bas en pin en excellente condition, d'esprit Louis XIII, fin 18ème siècle, avec des panneaux ornés de losanges à moulures sculptées dans la masse, d'une hauteur de 145cm a été adjugé à 11 500 \$. Un imposant buffet deux corps en pin, de la même époque, avec des portes-panneaux en pointe de diamant, d'une hauteur de 213cm, a trouvé preneur à 8000 \$.

On a vu partir à 10 000 \$ une très belle sculpture de Louis-Philippe Hébert, de facture traditionnelle, intitulée *Mlle de Verchères*, circa 1908, en bronze coulé chez le Fondeur Hohwiler à Paris. On peut en voir la réplique monumentale de sept mètres de hauteur, à Verchères.

L'*Évangéline*, d'Henri Hébert, un bronze de 1920 édité à huit exemplaires, a été adjugé à 8000 \$. Le Musée des Beaux-Arts de Montréal conserve le plâtre original de cette sculpture. Une flamboyante garniture de cheminée d'époque Napoléon

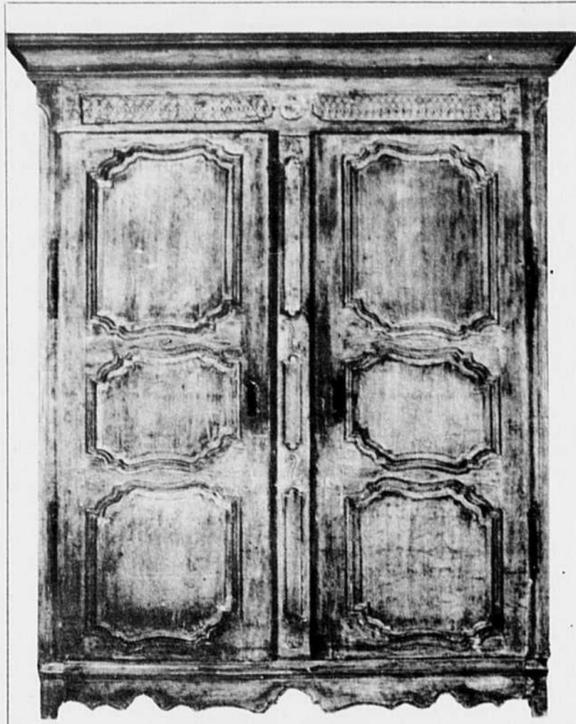
III, en marbre rouge et bronze à patine dorée, d'une hauteur de 127cm, auquel on a joint une paire d'amphores du même marbre, s'est envolé à 18 000 \$ sur enchère téléphonique ! Autres exemples : une petite et rare table en pin festonnée, du début 19ème siècle, adjugée à 2200 \$; un coffre en pin avec sa couleur bleue originelle, adjugé à 1000 \$; un « banc de quèteux » adjugé à 500 \$; une belle bouilloire en laiton ciselée à motif floral, adjugée à 100 \$.

Dans la salle, on pouvait apercevoir quelques têtes connues de la région de Chicoutimi. Plusieurs des pièces acquises lors de cette vente aux enchères retourneront donc au « Royaume du Saguenay » comme le soulignait Madame Martine de Saint-Hyppolite, de l'Hôtel des encans de Montréal. Bien que les prix demeurent modestes, le franc succès de la vente indique que le marché de l'antiquité québécoise est bien en vie. Le goût de collectionner les meubles québécois anciens semble avoir cours, et la pointe de diamant fait encore vibrer le cœur des amateurs.

La vente aux enchères pour la succession de Monsieur Antoine Dubuc n'est d'ailleurs pas terminée. Elle se poursuivra à la Pulperie de Chicoutimi, le 9 juin à 14 h, et sera précédée la veille par l'exposition du contenu de la vente; vaisselles, lingerie, divers objets de maison, etc.

L'hôtel des encans a intercalé, à travers la succession Dubuc, des œuvres d'art des marchés international et québécois. Ainsi, une encre, aquarelle et huile sur papier de l'américain Hans Hoffman, datée de 1948, 65,5 x 56,5cm, a été adjugée à 29 000 \$. Le travail de Hoffmann a fait l'objet d'une rétrospective au MOMA de New York en 1963.

La seule œuvre québécoise à atteindre non seulement une enchère digne de son marché mais adjugée, fut le *Juliet*, de Jean-Paul Lemieux, huile sur toile, vendue à 24 000 \$. C'était le portrait, non daté, d'un jeune garçon, et, certainement pas la meilleure œuvre que l'artiste aie peinte. Des cinq huiles grands formats à contenu non figuratif de Jean McE-



Une armoire en pin d'esprit Louis XV, fin 18ème siècle, haute de 202 cm, a été adjugée à 18 000 \$.

wen, deux seulement ont passé l'adjudication. Soit le *Epithalamion* #5, 1975, de 196 x 173cm, adjugée à 9000 \$, prix inférieur à l'estimation qui se situait entre 10 000 et 12 000 \$, et le *Paysage inachevé* #2, une œuvre de 1989 d'une dimension semblable, adjugée à 8500 \$, estimée entre 8000 et 10 000 \$. Malgré une excellente rétrospective de l'artiste au Musée des Beaux-Arts de Montréal, en 1987, son marché semble moins

solide qu'on aurait pu le croire. Pour les trois autres œuvres de facture semblable, du même artiste, les enchères ont été portées jusqu'à 9000 \$, sans atteindre le prix de réserve.

Par ailleurs, une belle aquarelle de Jeanne Rhéaume, de 1954, intitulée *Santa Marcherita*, de 52 x 68,5cm, a été adjugée à 1000 \$, *Tête de clown*, d'Alfred Pelland, une huile sur carton de 1941, dont on peut voir la tapisserie, tissée par Thérèse Laflamme,

dans la collection permanente du Musée du Québec, a atteint l'enchère de 23 000 \$, sans acheteur.

Les lithographies de Jean-Paul Riopelle ont toutes été vendues, mais, en bas du prix de leur marché. Comme ce *Sans titre* noir et blanc, d'un tirage de 30, 151 x 120cm, adjugé à 1600 \$. En novembre 1990, une lithographie beaucoup plus petite, de 19 x 29cm, d'un tirage de 75, datée 1967-68, avait été adjugée à 1500 \$. Un marché aussi dérouteur n'est-il pas symptomatique d'un marché sursaturé, qui manque d'oxygène ? Ou est le malaise ? Les prix en galerie ? La multiplication invraisemblable des points de vente des œuvres lithographiques de Riopelle ? Ou les deux ? Deux huiles des années 60, une de la fin 50, et trois encres de la fin des années 40 se sont toutes retrouvées en chute libre malgré des enchères convenablement ascendantes en regard de la qualité des œuvres et de l'état perturbé du marché actuel de l'art contemporain. Rien. Pas une seule acquisition. Je pense en particulier à cette grande huile sur toile, intitulée *Fionta*, de 1958, un 129 x 162,5cm qui a atteint des enchères de 210 000 \$, mais qui est restée invendue. Autre exemple, une encre et aquarelle de 1947, *Sans titre*, provenant de l'ancienne collection de l'artiste d'origine russe Serge Charoune a obtenu des enchères de 9500 \$, et en est restée là.

Devant autant d'inventus d'artistes majeurs, tels Riopelle, Pelland, McEwen on peut non seulement se poser des questions, mais on doit le faire. Que se passe-t-il au juste ? Sans doute des prix de galeries trop élevés, ce qui a pour conséquence des prix de réserve faramineux, et des vendeurs irréalistes.

Dans ces cas spécifiques l'offre dépasse nettement la demande, compte tenu du climat d'incertitude qui règne sur tous les marchés d'art contemporain un peu partout en Occident. Après une telle vente où se cotoyaient des antiquités québécoises, et des œuvres contemporaines, on peut dire, encore une fois, que le passé se vend mieux que le présent.

OPÉRA



Un extrait du premier acte de *La Veuve joyeuse*, présenté par l'Opéra de Montréal.

Une jolie Veuve

La Veuve joyeuse

Opérette de Franz Lehár, mise en scène d'André Jobin, Chorégraphie de Fernand Nault, décors de Murray Lauffer. Distribution : Lyne Fortin (soprano, Missia), Jean-François Lapointe (baryton, Danilo), Chantal Lambert (soprano, Nadia), Benoît Boutet (ténor, Camille), Pierre Charbonneau (basse, Popoff), l'Orchestre Métropolitain, le chœur de l'OdM, dir. Raffi Armerian; une production de l'Opéra de Montréal. Samedi 25 mai, salle Wilfrid-Pelletier, prochaines représentations, les 30 mai, 1er, 4, 6 et 8 juin.

Carol Bergeron

SUR UN RYTHME de valse viennoise et dans le pétilement du champagne de chez Maxim's, l'Opéra de Montréal délaisse pour la première fois sa fréquentation des tragiques héroïnes pour se dédier, voire s'encanailler au bras de la célèbre *Veuve joyeuse*, une demi-mondaine qui vient d'hériter d'une « joyeuse » fortune... en monnaie « marsovienne » de 1905, faut-il préciser.

Mais puisque dans la fiction du livret, les convoités millions de la jeune et jolie veuve Missia vont plutôt garnir le compte de banque de Danilo, prince ruiné qu'elle veut

néanmoins épouser, souhaitons que dans la réalité, cette jubilante production fasse recette. Agréable pour l'oreille, elle ne l'est pas moins pour l'œil et notamment, au troisième acte, dans le décor art-nouveau du chic cabaret parisien.

C'est à André Jobin (fils du célèbre ténor québécois), lui-même chanteur avantageusement connu en France dans le monde de l'opérette, que fut confiée la mise en scène de l'ouvrage de Franz Lehár. Sa vaste connaissance du répertoire lyrique léger — il interpréta notamment le rôle de Danilo près de 200 fois — lui a inspiré une lecture claire et facile à suivre.

Exploitant de manière fort habile les situations cocasses, il sait obtenir de tous ses chanteurs un comportement scénique tout à fait naturel. Ajoutons encore qu'il exige d'eux (point souvent délicat, ici au Québec) un même niveau de langage : ce qui permet de mieux suivre un texte farci de jeux de mots souvent désopilants.

De la distribution, se détachent nettement les voix du soprano Lyne Fortin et du baryton Jean-François Lapointe. Bien que chez ce dernier le volume soit un peu mince et les aigus parfois difficiles, cela n'enlève rien à la séduction de son Danilo. — Et l'on

comprend la veuve Missia de vouloir le reconquérir.

Cette Missia à laquelle Lyne Fortin prête un timbre si merveilleux... si exquis. Une petite réserve cependant : l'accent qui doit trahir les origines américaines de la joyeuse héritière ne devrait être utilisé que dans les dialogues parlés afin de permettre une meilleure compréhension de tous les textes chantés.

Pierre Charbonneau et Bernard Ménéy laissent également une très forte impression dans les rôles parlés de l'Ambassadeur Popoff, de Marsovie, et de son désopilant laquais.

Moins réussies, les prestations vocales du soprano Chantal Lambert (l'épouse de l'ambassadeur) et du ténor Benoît Boutet (le soupirant de l'ambassadrice) apparaissent comme la seule ombre au tableau.

Samedi soir, les deuxième et troisième actes donnèrent l'impression d'une plus grande vitalité, d'une plus grande justesse dans le ton. Et même si, dans l'ensemble, l'Orchestre Métropolitain m'a semblé un peu chétif (comme si les pupitres avaient été trop peu nombreux), Raffi Armerian n'en a pas moins tiré un accompagnement toujours efficace.

Le décalage-horreur

La programmation de la prochaine saison de danse à Québec

Jocelyne Richer

QUÉBEC — Le décalage-horreur, qui jette un monde et quelques années-lumières entre Montréal et Québec, manifeste une fois de plus sa superbe dans la programmation de danse 91-92 du Grand Théâtre de Québec.

Car la capitale du Québec, deuxième ville en importance et à quelques heures d'avis de la métropole culturelle, doit encore attendre les « tournées pan-canadiennes », voire « internationales », avant de pouvoir, enfin, vibrer à son tour devant ce qui a chaviré Montréal six mois ou trois ans plus tôt.

C'est ainsi qu'après Barcelone, Bruxelles, Milan, Toulouse, Lausanne, Paris ou Rovereto (c'est où ça déjà ?), et même après Sainte-Foy, le Grand Théâtre de Québec accueille en ses murs le fameux *Dortoir*, de Carbone 14, qui avait séduit et jeté par terre le public montréalais... en 1988, avant de parcourir les sept mers et quatre continents.

Trois ans, donc, après sa création au Théâtre Espace libre, la troupe de Gilles Maheu, spécialiste du « théâtre corporel » et, comme on dit à la Soirée du Hockey, du « jeu physique », présente *Le Dortoir* un seul soir, le 6 novembre. Quant aux dernières productions de Carbone 14, *Rivage à l'abandon*, ou *Peau, chair et os*, il vaudrait mieux se procurer le livre d'Hubert Reeves *Patience dans l'azur* avant d'espérer les voir swingner à Québec.

En attendant, on pourra se régaler d'*Infante*, la plus récente steppette de La La La Human Steps, le 24 janvier, soit quatre mois seulement après Montréal. (On ne peut pas toujours être en retard.) La dernière trouvaille d'Édouard Lock, lancée à Paris, en avril, au Théâtre de la Ville, nous en mettra plein la vue avec six danseurs, dont bien sûr Louis Lecavalier, et deux musiciens.

Offert aux Montréalais au printemps 91, le *Train d'enfer* d'O Verigo et sa locomotive Ginette Laurin entrent en gare de Québec le 3 mars 1992, avec sept danseurs, du rythme, de la méditation et de la frénésie. Cela promet.

À ces trois troupes québécoises, les valeurs sûres de la nouvelle danse, le Grand Théâtre a ajouté à sa programmation deux troupes américaines : Momix et The Parsons Dance Company. Jouant de l'humour autant que de la gestuelle, Momix revient pour la troisième fois au Grand Théâtre, mais avec un nouveau spectacle qui sera présenté le 28 octobre. Quant au Parsons Dance Company, il nous arrive de New York, bardé de critiques élogieuses, et pour la première fois à Québec, le 15 avril.

C'est ainsi que la saison s'achève, mais elle aura débuté le 3 septembre par un grand « Gala des étoiles », qui réunira à Québec 18 danseurs de ballet classique, parmi les plus réputés au monde, dit-on.

Le même soir on pourra donc voir des danseurs du Ballet Bolchoï de Moscou, du Ballet national de Marseille, du New York City Ballet, des Ballets de Monte-Carlo, du San Francisco Ballet, du Ballet d'Argentine, de l'American Ballet Theatre de New York, du Deutsche Staatsoper Berlin, du Boston Ballet, etc. Pour cette soirée spéciale, le prix des billets sera tout autant : de 37 \$ à 59 \$.

Pour la saison prochaine, le Grand Théâtre a opté pour des spectacles qui ne risquent pas trop de mettre à la diète le taux d'assistance, ultime décideur de la suite des événements. En 1989-1990, la saison de danse avait réussi à maintenir un taux d'assistance de 85 %, taux qui a chuté cette année de 20 points. La présentation de troupes inconnues du public de Québec (et même de Montréal !) comme celle du Français Preljocaj n'a pas aidé à remplir la vaste salle Louis-Frédette.



Édouard Lock

Un bon conseil 

 Faites vérifier votre tension artérielle

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU CŒUR

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — Back Draft 7 h, 9 h 45; Madonna Truth or Dare 9 h 15; Mannequin on the Move 7 h III; Hudson Hawk 7 h 15, 9 h 15; FX 27 h 10 — Stone Cold 9 h 20
BERRI I: (289-2115) — Joueur dur 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 15; II: FX 21 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30; III: La fissure 21 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40; IV: Mes deux vies 1 h 40, 4 h 10, 7 h 15, 9 h 30; V: Scanners 21 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — Back Draft 7 h, 9 h 45; II: Silence of the Lambs 7 h — Stone Cold 9 h 20
BROSSARD I: (465-5906) — Stone Cold 7 h, 9 h; II: Mes deux vies 7 h 10, 9 h 15; III: Joueur dur 7 h, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — Stone Cold 9 h 20 — La fissure 27 h 2; Mannequin on the Move 7 h 15, 9 h 25; Back Draft 7 h, 9 h 45; Madonna, Truth or Dare 7 h 05, 9 h 25; V: Mes deux vies 7 h 20, 9 h 30; Only the Lonely 7 h 20, 9 h 30
CENTRE EATON 1: Mtl — Thelma & Louise 12 h 45, 3 h 35, 6 h 25, 9 h 10; 2: Switch 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30; Misery 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 20; Los Angeles Story 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 15; Les Doors 12 h 20, 3 h 05, 6 h 10, 9 h, mer, 12 h 20, 3 h 05; The Long Walk Home 12 h 40, 2 h 55, 5 h, 7 h 15, 9 h 25
CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl — Only the Lonely 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20; 2: Mannequin on the Move 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15; 3: Madonna, Truth or Dare 2 h, 4 h, 30, 7 h, 9 h 25
CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — Thelma & Louise 7 h, 9 h 35
CINÉMA OMÉGA 1: — Thelma & Louise fr, 7 h, 9 h 30; 2: Maman, j'ai raté l'avion 7 h — Les Doors 9 h 15 — 3: Los Angeles Story 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) —
CINÉMA PARIS: Mtl (875-7295) —
CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — Madonna, Truth or Dare 7 h, 9 h 30; 2: The Gate 27 h 10 — Stone Cold 9 h 10; 3: FX 27 h, 9 h 15; 4: Only the Lonely 1 h 15, 9 h 20; 5: Back Draft 7 h, 9 h 30; 6: Silence of the Lambs 9 h 25 — Mannequin on the Move 7 h
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — Love Unto Waste 18 h 35 — Gangs 20 h 35
CINÉMA V-1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — What About Bob? 7 h 05, 9 h 15; 2: Paris

h 45, 9 h 10; 3: What About Bob? 7 h, 9 h 20; 3: Thelma & Louise 7 h 05, 9 h 40
IMAX: Vieux-Port de Montréal — Planète bleue entre ciel et terre (fr.) du mar. au ven. 10h, 11h 45, 13h 30, 19h, sam. 13h 30, 17h, 19h, dim. 11 h 45, 13 h 30, 17 h, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22h 30 — Blue Planet et To Fly mar. au dim. 15h 15, 20h 45
IMPERIAL: (288-7102) — Hudson Hawk 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
LAVAL I: (688-7776) — 3: Cyrano de Bergerac 6 h 15, 9 h 05 — 4: What About Bob? 7 h 10, 9 h 20; 5: Hudson Hawk 7 h 20, 9 h 40 — 6: Oscar 7 h, 9 h 10 — 7: Wild Hearts Can't Be Broken 7 h, 9 h 05 — 8: Thelma & Louise 6 h 40, 9 h 15; 9: Thelma & Louise fr. 6 h 50, 9 h 25; 10: Switch 7 h 10, 9 h 30; 11: Los Angeles Story 7 h, 9 h 20 — 12: Les Doors 6 h 30, 9 h 10
LAVAL 2000 1: (687-5207) — Joueur dur 7 h, 9 h 10; 2: FX 27 h 20, 9 h 25
LOEWS I: (861-7437) — What About Bob? 12 h 50, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35; II: Paris Trout 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 20; III: Oscar 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 30; IV: One Good Cop 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 35; V: Green Card 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 30
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: Le Décalogue 19 h — La rose des sables 21 h 30 — Salle 2: De la vie des marionnettes 19 h 15 — Best Erotic Film Festival of New York 21 h 15
PALACE 1: — Thelma & Louise 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h 05; II: Wild Hearts Can't Be Broken 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 20; III: Reversal of Fortune 1 h 55, 4 h 30, 7 h, 9 h 15 — Simon and the Dream Hunter 12 h 05 — IV: The Doors 12 h 30, 3 h 25, 6 h 20, 9 h 15; V: Out for Justice 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 10; VI: Toy Soldiers 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
PARADIS I: (354-3110) — Joueur dur 7 h 15, 9 h 30; II: Mes deux vies 7 h, 9 h 15; FX 27 h 15, 9 h 20
PARISIEN I: (866-3856) — La discrète 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30; II: Le mari de la coliffeuse 12 h 55, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35; III: Love-moi 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35; IV: Dames galantes 12 h 15, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 25; V: Cyrano de Bergerac 12 h 30, 3 h 20, 6 h 15, 9 h 30; VI: Le raccourci 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30; VII: Uranus 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 25, jeu. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — Back Draft 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45; II: Only the Lonely

12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 10 h; III: Stone Cold 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — La fissure 27 h, 9 h, 2: FX 27 h 05, 9 h 15
QUARTIER LATIN: Mtl — Journées du cinéma africain 7 h, 9 h 15
LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — Truth or Dare 7 h 15 — La femme Nikita 9 h 30
VERSAILLES I: (353-7880) — Hudson Hawk 7 h 20, 9 h 25; II: Thelma & Louise fr. 6 h 30, 9 h 10; III: Los Angeles Story 7 h 10, 9 h 20; IV: Switch 7 h, 9 h 15; V: What About Bob? 7 h, 9 h; VI: Oscar 7 h 15, 9 h 35
CINÉMA QUÉBEC
CANARDIÈRE: (661-8575) — Misery 21 h 20 L'éveil 19 h 15
CINÉMA LIDO: — Un filic à la maternité 19 h — Retour vers le futur 31 h — La fissure 2 19 h, 21 h — Joueur dur 19 h, 21 h 05 — FX 219

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h 30 — Mario Parent et Michel Cusson, du 30 mai au 2 juin
AUDITORIUM riers, 3710 Calixa-Lavallée, Montréal — Concert annuel de l'Orchestre à cordes et l'Orchestre symphonique Joseph-François-Perrault, le 28 mai à 20h.
BAR 2080: 2080 Clark, Montréal (285-0166) — Fred Henke, piano, le 28 mai à 21h 30
LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Wang Dang Doodle, les 29-30 mai
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC: 1700 St-Denis, Montréal (842-3532) — La Peau Des Dents présente Le retour du révolté, de et avec Nathalie Derome, du 22 mai au 1er juin à 20h 30, relève les 27-28 mai
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h, à 24h, mer. 20h, à 01h, mer. au ven. 18h, à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste/ chanteur, lun. de 17h, à 19h, mar. de 17h 30 à 19h 30 — Trio Billy Georgette,

sam. de 18h, à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h, à 24h.
LE BIJOU: 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-7981) — Wesley Phillips, chanteur/ trompettiste, mar. au sam. jusqu'au 1er juin
LE BIJOU DU VIEUX-MONTRÉAL: 300 Le-moyne, Montréal (288-5508) — Le Blue Noise Band et Sylvie Perron, les 30-31 mai et 1er juin à 22h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Tous les mardis, scène ouverte aux jeunes talents à 21h. — Jazz & Blues à 22h.
BOZO BISTRO BAR: 6121 rue Morin, Val-Morin (819-322-2454) — Richard Joe Le-rour, mer. au dim. à 21h.
CENTRE CULTUREL CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (527-5797) — Le Théâtre de l'Esquisse présente Le Mé-tèque écrite et interprétée par Gerardo Sanchez, m. en s. Claire Lavergne, du 18 mai au 1er juin à 21h.
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal — Jil et Ghivane, du Maroc, les 28-29 mai à 22h.
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fulum, Montréal (521-4191) — Carbone 14 présente « Peau, chair et os » conception et m. en s. Gilles Maheu, du 31 mai au 1er juin, lun. au sam. à 21h.
LES FOUFONNES ÉLECTRIQUES: 87 est St-Catherine, Montréal (845-6484) — Oblivion et Raging Fury, le 28 mai à 21h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — Le Théâtre Am Stram Gram de Genève présente « Mademoiselle Rouge » de Michel Gagneau, m. en s. Dominique Cattan, du 15 mai au 2 juin, sam. et dim. à 15h.
SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — OSM concert Air Canada, soirée russe, Charles Dutoit, chef, Ju Hee Suh, piano, James Thompson, trompette, les 28-29 mai à 20h.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MARDI 28 MAI
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF
PRÉSENTE À 22:00
• concerto de Aranjuez (Rodrigo)
• concert pour hautbois et orch. nos 2-5-6-8-11 (Albinoni)
DEMAIN SOIR, 22:00
• quintette La Truite op. 114 (Schubert)
• cassation K. 99 (Mozart)
ciel 98.5
RENSEIGNEMENTS: 527-8321

FAMOUS PLAYERS
DAMES GALANTES
UN FILIC DE JEAN CHARLES TUCHELLA
Le PARISIEN
12-15-2-30-4-55-7-9-25

PARCOUREZ LE MONDE
ÉCOUTEZ
ciel 98.5
ET PARTEZ POUR LA
RUSSIE
IDENTIFIEZ 4 MOTS PASSEPORT
TIRAGE LE 31 MAI 1991

LE DEVOIR exotik
REMPLEZ ET RETOURNER
A. CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL
MOTS PASSEPORTS DATE DE DIFFUSION
NOM PRÉNOM
ADRESSE
VILLE
CÔTE POSTALE
TELEPHONE

À SURVEILLER

Au Centre St-Terre on procèdera au lancement des activités d'automne, les 28 et 29 mai. Le but du Centre est d'offrir un lieu de recherche spirituelle et de formation à l'intervention auprès des défavorisés. Adresse : 1212 rue Panet, bur. 309, Montréal H2L 2Y7. Pour faire venir le programme par la poste : 524-3561.
Pour ceux et celles qui désirent enseigner l'escalade, la Fédération québécoise de la montagne vous propose des stages pour cadres de niveau animateur et initiateur en mai et juin. Rens. : 252-3004.
L'Association québécoise des parents et amis du malade mental inc. invite les personnes intéressées à son assemblée générale annuelle suivie d'une réunion d'échanges, le 28 mai à 20h, au Pavillon Mailloux de l'Hôpital Notre-Dame, rez-de-chaussée, rue Plessis, 524-7131.
Le Festival des Voies de Longueuil cherche des bénévoles, soirée d'information générale afin de choisir votre assignation en vue de votre participation à l'Édition 91, le 28 mai à 19h, à l'École Gérard Filion, 1330 ouest boul. Curé Poirier, Longueuil, inf. : 646-8925.
Samedi 8 juin 1991, tous les descendants du premier monténégrin à porter le nom Descarries, Décarie, Descary, Décaray et toutes les autres variantes orthographiques sont conviés à un pique-nique au parc René-Lévesque à Lachine à compter de 10 h. Rens. : 486-9597 ou 481-9925.
Cours gratuits pour gens sur l'aide sociale. « Appoint en personnalité et techniques de vente » destiné à favoriser l'obtention d'un emploi. Formation de 90 heures, réparties sur 6 semaines, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h à 17 h. Activité supportée par le ministère de la Main d'œuvre du Québec et la Ville de Montréal. Rens. : 495-8424.
Tous les mardis à 20 h, veillée de prière, à la Maison de la miséricorde, 830, 2e Ramsay, St-Félix-de-Valois. Tous les 1er mardis de chaque mois, personne ressource (invité spécial). Rens. : 889-4100.
Êtes-vous de ceux qui croient que temps, compréhension et amour seraient les meilleures valeurs à véhiculer dans notre société ? L'occasion vous est donnée de vous impliquer et d'influencer l'orientation des jeunes que la vie et la société ont oubliés et que vous pouvez aider.



L'ARGENT NE Pousse PAS DANS LES ARBRES
DONNEZ À LA FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT
1 800 361-2503

Campagne de financement 1991
Je donne un montant de \$ dans le cadre de la présente campagne de financement.
ET/OU Je donne un montant de 25\$.
Grâce à cette contribution, je deviens ami(e) de la Fondation québécoise en environnement et recevrai L'Environscope, un bulletin d'information publié quatre fois l'an.
Nom Prénom Recu:
Adresse oui non
Fondation québécoise en environnement
864, rue Sainte-Catherine Est, 2e étage
Montréal (Québec) H2L 2E3

Table with columns for time slots (18h00, 18h30, 19h00, 19h30, 20h00, 20h30, 21h00, 21h30, 22h00, 22h30, 23h00, 23h30, 00h00) and rows for various TV channels and programs like CBF, WCA, WPT, CBMT, CFTM, CFCF, TV5, CIVM, Musique Plus, WYNY, Much Music, VERMONT, 4-SAISONS, WCFE.

SCIENCE

Lumières d'électrons

Le synchrotron européen de Grenoble devrait avoir deux ans d'avance sur ses concurrents américain et japonais

Jean-François Augereau
Le Monde

COINCÉE entre le Drac et l'Isère, au bout de cette étroite bande de galets qui héberge les nombreux laboratoires du polygone scientifique de Grenoble, l'installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) déroule ses anneaux. Un premier, modeste, de quelque dizaines de mètres de diamètre, presque invisible, se dissimule sous des buttes de terre brune tandis que le second étale, tel un gigantesque savarin blanc, les 850 mètres de ses imposants bâtiments.

Objet d'une vive polémique, au début de l'été 1984, entre les villes de Grenoble et de Strasbourg qui toutes deux voulaient accueillir la nouvelle machine européenne, l'ESRF sort donc de terre. Discrettement. Sans fanfare, sûre d'être, pour les toutes prochaines années, la première et sans doute la meilleure des sources de rayonnement X qu'attendent impatiemment les physiciens, les biologistes, les métallurgistes ou les fabricants de composants électroniques.

Sur place, des centaines d'ouvriers mettent la dernière main au bâtiment principal tandis que de nombreux techniciens achèvent l'installation des deux accélérateurs de particules — des électrons d'une énergie de 6 GeV — et du grand anneau de 250 mètres de diamètre qui permettra de les stocker pendant plusieurs heures, croisant tranquillement... à une vitesse proche de celle de la lumière (environ 300 000 kilomètres par seconde).

De mystérieuses boîtes de métal

Dans les longs couloirs de béton qui abritent ces accélérateurs se succèdent de mystérieuses boîtes de métal. Des « wigglers » et des « onduleurs » de couleur bleue et rouge, sortes de dispositifs magnétiques permettant de façonner la trajectoire des électrons pour qu'ils restent dans le tube « plein de vide » de quelques centimètres de diamètre qui leur sert d'anneau de stockage et... de prison. Les travaux vont bon train et sont même si bien engagés que les responsables du projet peuvent aujourd'hui affirmer qu'ils ont six mois d'avance sur le calendrier.

De fait, l'accélérateur linéaire qui produit les électrons devrait commencer ses essais en juin de cette année alors qu'on pensait les effectuer en janvier 1992; l'accélérateur circulaire qui lui succède devrait tourner à la fin de cette année (neuf mois d'avance) et l'anneau de stockage en décembre 1992 au lieu de juillet 1993. Prudents, les promoteurs de l'ESRF se refusent toutefois à avancer la date de mise en service de la machine, qui reste donc fixée à la mi-94.

Sait-on jamais ? Les technologies utilisées sont si jeunes, si capricieuses parce que tellement innovantes ! Il n'est donc pas question de brûler les étapes au prix d'un bien éphémère communiqué de victoire, mais plus simplement d'assurer la mise en service de l'installation dans les meilleures conditions pour bénéficier pleinement de l'avance qu'aura l'ESRF sur ses futurs concurrents américain et japonais.

Une avance comptée lorsque l'on sait que la machine de 7 GeV des Américains, l'APS (Advanced Photon Source), qui doit être construite au Laboratoire national d'Argonne, non loin de Chicago, n'entrera au mieux en service qu'en 1996 et que celle de 8 GeV des Japonais, le SP-8 (Spring 8), dont l'installation est prévue près de Kôbe, ne délivrera ses premiers faisceaux qu'en 1998.

Les Européens pourraient cependant bénéficier d'un répit supplémentaire, car l'APS semble en butte à des difficultés budgétaires et le SP-8 à des problèmes de site, les Japonais ne sachant pas encore s'ils le construiront autour d'une colline qu'il faudra en partie niveler ou au sein d'une cité technologique tota-



lement artificielle encore à créer.

Un faisceau de la taille d'un cheveu

Ces deux à quatre ans d'avance dont disposent les Européens ne sont pas de trop lorsque l'on sait les difficultés d'un tel projet. Difficultés liées à la nature des technologies mises en oeuvre. Mais difficultés aussi dues à la machine elle-même qui, bien qu'outil de laboratoire et de recherche, devra être « d'une fiabilité et d'une disponibilité totales pour les quelque 60 utilisateurs qui travailleront en permanence » sur elle. Ici on travaille au millième de millimètre (micron) et à la vitesse de la lumière. Pas question dans ces conditions de se laisser aller au moindre dérapage.

Trois exemples témoignent du défi lancé aux constructeurs de l'ESRF : le contrôle de la trajectoire du faisceau de la taille d'un cheveu (un dixième de millimètre); celui de la température des bâtiments; celui enfin des vibrations parasites auxquelles est soumise la machine. C'est ainsi que la position du faisceau d'électrons injecté dans le grand anneau de stockage de 850 mètres de long est contrôlée au millième de millimètre près. La température des bâtiments, dont le volume occupe quelque 30 000 mètres cubes, ne varie pas, quant à elle, de plus de 2 degrés. Une performance nécessaire « lorsque l'on sait, explique Jean-Louis Laclore, directeur du projet, qu'une augmentation de 1 degré sur une poutre de fer de 1 mètre entraîne un allongement de 10 millièmes de millimètre » — ce qui serait catastrophique pour les centaines de mètres de structures métalliques qui composent la machine.

Reste enfin les vibrations parasites de toutes sortes qu'il a fallu étudier, puis maîtriser pour garder au faisceau sa stabilité. Celles dues à la présence proche de l'autoroute Lyon-Grenoble et de la voie ferrée sur laquelle circule le TGV Paris-Grenoble; celles provoquées par les lirs de mines des carrières situées à quelques kilomètres de là, ou par le vent qui secoue les charpentes métalliques du bâtiment principal; celles enfin induites par les équipements propres de la machine (compresseurs, pompes à vide).

Un vrai casse-tête pour les physiciens, qui savent que des vibrations parasites provoquant un mouvement de seulement un dixième de micron entraîneraient un déplacement inacceptable du faisceau de 100 microns. À la veille des premiers essais d'injection de particules dans certaines

parties de la machine, on comprend donc mieux la relative satisfaction du directeur général de l'ESRF, M. Ruprecht Haensel.

En effet, ses équipes ont jusqu'ici triomphé d'obstacles difficiles tout en respectant les coûts et les délais qui leur étaient imposés. De fait, la construction de la machine a tenu son devis à 1 % près, et seules les dépenses consacrées aux bâtiments ont « mangé » les 10 % d'autorisation de dépassement inscrits dans le budget initial.

Si rien ne vient contrarier la cons-

truction des lignes de lumière de la machine, ces dispositifs le long desquels se propage le rayonnement synchrotron destiné aux utilisateurs, l'ESRF ne dépassera pas les 2200 millions de francs (aléas compris) qui lui étaient alloués pour la période 1988-1994. Dans ce cas, les premières expériences pourraient commencer à la mi-94. Ce qui permettrait à la communauté scientifique européenne de défricher et de moissonner dans des domaines de recherche qui, au mieux, ne s'ouvriront à ses concurrents américains et japonais que deux à quatre ans.

Un scalpel pour la matière

Jean-François Augereau
Le Monde

SOURCE de lumière exceptionnelle, le rayonnement synchrotron fut longtemps considéré par les physiciens comme un phénomène gênant des accélérateurs de particules. Les électrons, lorsqu'ils sont fortement accélérés le long d'une trajectoire circulaire, perdent une partie de leur énergie et émettent tangentielle-ment à celle-ci un rayonnement, appelé synchrotron, fait de particules de lumière (photons) d'une grande énergie.

Mis à profit et amplifié, ce phénomène permet en fait, en jouant sur l'énergie des électrons, d'obtenir des sources de lumière allant de l'ultraviolet aux rayons X. Sources qui sont d'autant plus recherchées que les faisceaux de lumière produits sont très brillants (des milliers de fois plus que les sources existant dans le domaine des X), très directionnels et extrêmement bien focalisés.

Foisonnement d'idées

Pour toutes ces raisons, le rayonnement synchrotron offre donc à la communauté scientifique un moyen d'investigation de la matière inégalé, dans des domaines de recherche allant de la physique à la biologie en passant par la chimie, la métallurgie, l'électronique ou même l'astronomie. Car si la lumière ordinaire joue un rôle majeur dans notre perception des propriétés macroscopiques des choses, la lumière X du rayonnement synchrotron permet, par diffraction, cristallographie ou spectroscopie, d'étudier leurs microstructures au niveau atomique ou moléculaire dans d'excellentes conditions.

S'ouvrent alors pour les chercheurs des possibilités inégalées de

déterminer la structure de molécules biologiques (protéines, virus), les microdéfauts dans les solides (métaux, alliages, semi-conducteurs); d'étudier l'ordonnement de matériaux amorphes (verres) ou mal cristallisés (cristaux liquides, polymères); de comprendre les phénomènes de catalyse, où les arrangements d'atomes et de molécules dans la matière varient rapidement dans le temps; de « radiographier » demain des vaisseaux sanguins (angiographie) ou graver des circuits intégrés à haute densité d'intégration.

Au point que certains n'hésitent pas à dire qu'avec le rayonnement synchrotron produit par l'ESRF, « machine d'énergie idéale » selon M. Ruprecht Haensel, « les chercheurs passeront d'une époque où ils étudiaient la matière avec un couteau de boucher à une autre où ils disposeront d'un scalpel de chirurgien ».

L'image est sans doute un peu forte. Mais on constate que l'appétit des chercheurs pour cette toute nouvelle machine est aiguisé. Au point que cinq laboratoires européens (à quand les industriels ?) ont demandé s'il leur était possible de disposer de leurs propres lignes de lumière.

D'autres proposent que cette installation, essentiellement dédiée aux rayons X et, pour une moindre part, aux ultraviolets, soit améliorée avant même d'avoir prouvé ses qualités, en lui adjoignant un dispositif laser permettant de produire une source de rayons gamma extrêmement brillante. Une opportunité que beaucoup jugent prématurée. Mais il est clair que l'ESRF stimule les esprits. Il n'est que d'écouter M. Massimo Altarelli, directeur scientifique de l'ESRF, pour s'en convaincre. Comme Ruprecht Haensel, ce n'est pas le manque de propositions d'expériences qu'il craint, mais plutôt leur trop grand nombre.

AVIS PUBLICS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-JÉRÔME, COUR DU QUÉBEC, NO. 700.02.001253-902. LE GREFFIER POUR ET AU NOM DE ANDRÉ NADEAU, Partie demanderesse, VS. FRANCE LARIVIÈRE et MARIO SIMARD, Partie défenderesse. Le 7 juin 1991 à 10h00 au 114, Racine, Ste-Anne-des-Plaines, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: FRANCE LARIVIÈRE et MARIO SIMARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 16 po., 1 micro-onde, 1 orgue, 1 vidéo VHS, 1 téléviseur couleur 24 po. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE. CÉR. TIFIE. FILION & ASS., HUISSIERS, 110 Ouest, de Martigny, St-Jérôme, Qc, J7Y 2G1. Tél.: (514) 436-8282. St-Jérôme, le 15 mai 1991.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO. 700.02.002214-906. L.J. Houge Courrier d'Assurance-Vie Ltée, demanderesse, vs. Brigitte Bouchard, défenderesse. Le 6 juin 1991 à 10h00 de l'avant midi au 26, de fermières, Blainville, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Brigitte Bouchard, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil noir simple, 1 radio Viking, 1 machine à coudre, 1 micro-onde, 1 télévision Magnasound à acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE. QUE VISE Information: Michel Daigneault, hussier, (514) 896-7960. Diane Michaud-Pelletier, HUISSIERS, 600, rue Frontenac, CP 113, Berthelville, Qc, J0K 1A0. Le 28 mai 1991.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPAL, NO. 13257-R, VILLE DE ST-ADÈLE, demanderesse, vs. SYLVAIN GODOIN, défendeur. Le 3 juin 1991 à 13h00 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 230, rue Marcell, app. #2, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son York, 1 vidéo VHS, 1 fauteuil 3 places beige, 1 micro-onde, 1 système de son, 1 micro-onde. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE CERTIFIÉ. EUGÈNE FILION, hussier, FILION & ASS., HUISSIERS, 110 Ouest, de Martigny, St-Jérôme, Qc, J7Y 2G1. Tél.: (514) 436-8282. St-Jérôme, le 7 mai 1991.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 décembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LODEX INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de St-Jean le 11ème jour de mai 1991, sous le numéro 223726. Ce 22ème jour de mai, 1991. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-015389-914. COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL.

Partie demanderesse VS. FONTAINE, GAETAN, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à GAETAN FONTAINE de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine, Montréal, district en salle 1100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de GAETAN FONTAINE. Date: 15 mai 1991. MARIE-HELENE BÉLISLE, PROTONOTAIRE ADJOINT. LIEU: Montréal. Date: 23 mai 1991. MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-015579-910. COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT

BENOT MARION, MYLENE CHOQUETTE, MELVIN BERTRAND, SANDRA RENOUF, Partie demanderesse VS. VILLE DE MONTRÉAL, OSCAR JARRA, DAME GABRIEL ESPERANZA, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à Dame Gabriel Esperanza de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Dame Gabriel Esperanza. Lieu: Montréal. Date: 23 mai 1991. MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-00490-904. LIBRAIRIE BOULEVARD INC. Partie demanderesse, vs. BUREAU INFO M.D. INC. Partie défenderesse. Le 7 juin 1991 à 10h00 au 709, rue St-Jacques, St-Jean d'Illerville, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: BUREAU INFO M.D. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise sur roulettes, rouge, 1 classeur 2 tiroirs gris, 1 chaise en tissu gris, 3 paquets de papier ordinateur Checkmate 9 1/2 x 11, 1 bras amovible MPMIS, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE. QUE VISE Information: DANIEL LAROCQUE, hussier, (514) 471-8078. JACQUES LANÇOT, HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, suite 21, Terrebonne, Qc, J6W 3W3. Montréal, le 28 mai 1991.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, NO. 705-02-002214-906. L.J. Houge Courrier d'Assurance-Vie Ltée, demanderesse, vs. Brigitte Bouchard, défenderesse. Le 6 juin 1991 à 10h00 de l'avant midi au 26, de fermières, Blainville, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Brigitte Bouchard, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil noir simple, 1 radio Viking, 1 machine à coudre, 1 micro-onde, 1 télévision Magnasound à acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE. QUE VISE Information: Michel Daigneault, hussier, (514) 896-7960. Diane Michaud-Pelletier, HUISSIERS, 600, rue Frontenac, CP 113, Berthelville, Qc, J0K 1A0. Le 28 mai 1991.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPAL, NO. 13257-R, VILLE DE ST-ADÈLE, demanderesse, vs. SYLVAIN GODOIN, défendeur. Le 3 juin 1991 à 13h00 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 230, rue Marcell, app. #2, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son York, 1 vidéo VHS, 1 fauteuil 3 places beige, 1 micro-onde, 1 système de son, 1 micro-onde. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE CERTIFIÉ. EUGÈNE FILION, hussier, FILION & ASS., HUISSIERS, 110 Ouest, de Martigny, St-Jérôme, Qc, J7Y 2G1. Tél.: (514) 436-8282. St-Jérôme, le 7 mai 1991.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 décembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LODEX INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de St-Jean le 11ème jour de mai 1991, sous le numéro 223726. Ce 22ème jour de mai, 1991. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-035757-900. COUR DU QUÉBEC PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT AMEX BANK OF CANADA, Partie demanderesse VS. PAUL D. RICHARD, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à PAUL D. RICHARD de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL, DISTRICT, salle 1100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie du BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION, BREF ASSIGNATION AMENDEE, DÉCLARATION AMENDEE, ET AVIS 119 1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de PAUL D. RICHARD. LIEU: MONTRÉAL. Date: 23 mai 1991. MICHEL MARTIN, P.a.

ORDRE est donné à GAETAN FONTAINE de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine, Montréal, district en salle 1100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de GAETAN FONTAINE. Date: 15 mai 1991. MARIE-HELENE BÉLISLE, PROTONOTAIRE ADJOINT. LIEU: Montréal. Date: 23 mai 1991. MICHEL MARTIN, P.a.

ORDRE est donné à Dame Gabriel Esperanza de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Dame Gabriel Esperanza. Lieu: Montréal. Date: 23 mai 1991. MICHEL MARTIN, P.a.

Pour une meilleure santé, Cessez de fumer!

AVIS PUBLICS

HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 4h00 pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications de lundi:
Réservation avant midi (12h) le vendredi.

Publications de mardi:
Réservation avant 4h00 le vendredi.

Pierrette Rousseau,
tél.: 286-1200

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère des approvisionnement et services
Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
1124	Impression d'approximativement 8 500 000 «En-têtes de lettre» (format B 1/2 x 11).	Différents endroits

Ci-dessous: Clôture des soumissions: 12 juin 1991 à 15 h.

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au: Ministère des Approvisionnements et Services Direction générale des approvisionnements Bureau des appels d'offres 575, rue Saint-Armand, 4e étage Québec (Québec) G1R 5N9 Tél.: (418) 643-5438

Le ministère se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE - ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des approvisionnements, Jean-Claude Careau, ing.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

BAP.14030.F le mardi 11 juin 1991	LSB.14034.A le mardi 11 juin 1991 Centrale Beauharnois Région Maisonneuve	EHY.14527.A le mardi 18 juin 1991 Région Richelieu
SERVICES SUR DEMANDE DE REPROGRAPHIE PAR PROCÉDÉ OZALID	TRAVAUX DE DRAINAGE AGRICOLE DES BASSINS DU CANAL DE BEAUHARNOIS	CONSTRUCTION D'UNE CANALISATION SOUTERRAINE AVEC PUIITS D'ACCÈS ET INSTALLATION DE CONDUITS ATTACHÉS AU PONT TRAVERSANT LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS, ENTRE RICHMOND ET MELBOURNE
Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 30 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)
FCP.16445.A le mardi 18 juin 1991 Postes Les Basques Comté de Saguenay	MMV.16025.A le mardi 18 juin 1991 Région Manicouagan	MPJ.16019.A le mardi 18 juin 1991 Poste Saint-Paul-du-Nord Région Manicouagan
FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN BÂTIMENT DE COMMANDE PRÉFABRIQUÉ, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL	RÉSIDENT PERMANENT DE MANICOUAGAN 5 CONCESSION POUR FOURNIR LES SERVICES DE CHAMBRES, REPAS ET NETTOYAGE RÉGULIER	INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 60 000 \$	Garantie de soumission: 200 000 \$	Garantie de soumission: 80 000 \$
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

Les documents d'appels d'offres peuvent être consultés ou obtenus du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE Direction Approvisionnement de l'exploitation Service Achats, Contrats et Surplus d'actif 140, boul. Crémazie Ouest, 10e étage Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements: (514) 385-2830

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service Achats, Contrats et Surplus d'actif René Cantin, ing.

Un robot-pilule pour scruter le corps

TOKYO (AP) — Les chercheurs japonais ont un rêve : un jour, un robot de la taille d'une pilule sera avalé par le patient, glissera à travers son intestin, en scrutera les parois à la recherche d'une éventuelle tumeur et transmettra les images prises par une caméra miniature sur un écran surveillé par le médecin.

Puis, sous les ordres du docteur, le robot, équipé d'une lame minuscule, prélèvera un échantillon pour observations ultérieures.

Les chercheurs espèrent qu'un jour, de tels robots miniatures pourront voyager dans les veines du patient et dans son système digestif, mener à bien des opérations chirurgicales de base ou réparer des organes artificiels.

En 1987, les chercheurs japonais ont été « surpris lorsqu'ils ont vu des moteurs minuscules de silicone lors d'une conférence internationale de scientifiques américains », explique Hiroaki Fujita de l'Institut de science industrielle de l'Université de Tokyo.

« Nous voulons développer deux

sortes de robots », ajoute Masahiko Kobayashi du ministère du Commerce international et de l'Industrie, « des robots à usage médical assez petits pour pénétrer le système sanguin et d'autres pour l'industrie qui puissent entrer dans des équipements tels que les centrales nucléaires ou les avions à réaction afin de faire des réparations. »

Produire des robots mesurant 100 microns, soit une fraction du diamètre d'un cheveu, est une tâche aussi difficile que vouloir fabriquer une voiture de la taille d'un timbre-poste.

Les chercheurs japonais, allemands et américains suivent deux voies principales en ce domaine. Les uns tentent de miniaturiser les machines existantes, les autres d'inventer des méthodes entièrement nouvelles pour imaginer des moteurs. Un chercheur japonais tente par exemple de mettre au point des muscles synthétiques qui pourraient permettre aux robots de se déplacer sans l'aide de batteries.



AVIS PUBLICS



APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

<p>Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848</p>	OU	<p>Service des contrats Ministère des Transports 35, rue Port-Royal Est 1^{er} étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-6061</p>
--	----	--

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission

Le sous-ministre
Jean-Marc Bard, F.C.A.

Contrat no 1104-91-0005 — Implantation de glissières de sécurité sur les routes 132 et 299 sur l'approche de structures, dans diverses municipalités, M.R.C. diverses, circonscription électorale de Bonaventure.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 18 000 \$ ou
 — chèque visé: 9 000 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 11 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 1208-91-0007 — Installation et réfection de glissières de sécurité sur l'autoroute 20, dans les municipalités de Notre-Dame-du-Portage, St-Pratice-de-Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup, St-Georges-de-Cacouna, M.R.C. de Rivière-du-Loup, circonscription électorale de Rivière-du-Loup. Longueur de 4 584 m.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 28 000 \$ ou
 — chèque visé: 14 000 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 11 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 1210-91-0001 — Pose de glissières de sécurité sur l'autoroute Jean Lesage et les routes 132 et 289, dans diverses municipalités, M.R.C. Kamouraska et Témiscouata, circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata. Longueur de 1,3 km.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 9 400 \$ ou
 — chèque visé: 4 700 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 11 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 2090-91-0112 — Terrassement, structure de chaussée, construction de pontceaux et la pose d'égoût pluvial, sur la route 159, dans la municipalité de St-Prime, M.R.C. Le Domaine du Roy, circonscription électorale de Roberval. Longueur de 2,05 km.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 10 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 98 000 \$ ou
 — chèque visé: 49 000 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 18 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 3129-90-0254 — Terrassement, structure de chaussée et construction d'un pont et ses approches sur la route 365, au-dessus de la rivière Portneuf, dans les municipalités de St-Basile par et Ste-Jeanne-de-Port-Rouge s.d., M.R.C. Portneuf, circonscription électorale de Portneuf. Longueur de 0,960 km.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 20 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 158 000 \$ ou
 — chèque visé: 79 000 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 27 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 5036-91-0008 — Tonte de gazon, sur diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. Sherbrooke, Memphrémagog, Le Val St-François, circonscriptions électorales d'Orford, Sherbrooke, Brome-Missisquoi, St-François et Johnson. Longueur de 267,59 km.
 Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnement et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.
 L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 6 000 \$ ou
 — chèque visé: 3 000 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 11 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 6151-91-0014 — Remplacement de glissières de sécurité (G.T.O.G.), sur l'autoroute 30, les routes 116 et 132, dans les municipalités de Tracy, Sorel et de la paroisse de Ste-Marie-Madeleine, M.R.C. Bas-Richelieu et Des Maskoutains, circonscriptions électorales de Richelieu et de Verchères. Longueur de 2,990 mètres.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 15 000 \$ ou
 — chèque visé: 7 500 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 12 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 6253-91-0211 — Réparation des piliers nos 2 à 18 du pont Gouin, au-dessus de la rivière Richelieu, sur la rue St-Jacques et la 5^e Avenue, dans les municipalités de St-Jean-sur-Richelieu et Iberville, M.R.C. Haut-Richelieu, circonscriptions électorales de St-Jean et Iberville.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 210 000 \$ ou
 — chèque visé: 105 000 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 12 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 6253-91-0905 — Réfection de la chaussée sur la route 225, dans la municipalité de Noyan s.d., M.R.C. Haut-Richelieu, circonscription électorale d'Iberville. Longueur de 0,515 km.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 10 000 \$ ou
 — chèque visé: 5 000 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 12 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 6256-91-0201 — Réparation et recouvrement de la dalle d'un pont situé sur la route 116, dans la municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville, M.R.C. La Vallée-du-Richelieu, circonscription électorale de Chambly.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 8 200 \$ ou
 — chèque visé: 4 100 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 12 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 6269-91-0901 — Réfection de la route 209, dans la municipalité de Franklin, M.R.C. Le Haut-Le-Laurent, circonscription électorale de Beauharnois-Huntingdon. Longueur de 0,87 km.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 19 000 \$ ou
 — chèque visé: 9 500 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 12 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 6474-91-0004 — Tonte de gazon sur l'autoroute 50 et la route 158, dans les municipalités de Chatham canton, Lachute ville et Mirabel ville, M.R.C. Argenteuil et Mirabel, circonscription électorale d'Argenteuil. Superficie de 48,2 ha.
 Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnement et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.
 L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 450 \$ ou
 — chèque visé: 225 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 12 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 6558-91-0016 — Scellement de fissures sur l'autoroute 40, dans les municipalités de Ste-Genève-de-Berthier et St-Cuthbert, M.R.C. d'Aulnay, circonscription électorale de Berthier. Longueur de 8,62 km.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 1 600 \$ ou
 — chèque visé: 800 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 12 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 8083-91-0102 — Construction d'une voie auxiliaire sur la route 101, dans la municipalité de Témiscamingue ville, M.R.C. Témiscamingue, circonscription électorale de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Longueur de 1,14 km.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 13 000 \$ ou
 — chèque visé: 6 500 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 11 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 8083-91-0201 — Réparation d'un pont acier-bois, dans la municipalité de Laforte, M.R.C. Témiscamingue, circonscription électorale de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 14 000 \$ ou
 — chèque visé: 7 000 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 11 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 9098-91-0903 — Terrassements, structure de la chaussée, aménagement d'espaces verts et revêtement souple, sur la route 138, dans la municipalité de Bonne-Espérance s.d., circonscription électorale de Duplessis. Longueur de 8,127 km.
 On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 30 \$, toutes taxes incluses, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 724 000 \$ ou
 — chèque visé: 362 000 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 27 juin 1991 à 15h.**

DÉNEIGEMENT DES ROUTES

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir sans frais le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

<p>Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848</p>	OU	<p>Service des contrats Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 1^{er} étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-6061</p>
---	----	--

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre
Jean-Marc Bard, F.C.A.

Contrat no 1102-91-4218 — Déneigement et déglacage de la route 132, dans la municipalité de Gaspé, M.R.C. La Côte-de-Gaspé, circonscription électorale de Gaspé. Longueur de 53,68 km.
 Les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. **Les districts admissibles sont les suivants:** 02 (Gaspé), 03 (Sainte-Anne-des-Monts Est), 04 (New-Carlisle).
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 16 700 \$ ou
 — chèque visé: 8 350 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 18 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 1103-91-4210 — Déneigement et déglacage de la route 299, dans diverses municipalités, M.R.C. Denis-Rivier, circonscription électorale de Matane. Longueur de 37,85 km.
 Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. **Les districts admissibles sont les suivants:** 03 (Sainte-Anne-des-Monts Est), 02 (Gaspé), 04 (New-Carlisle), 06 (Sainte-Anne-des-Monts Ouest).
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 10 000 \$ ou
 — chèque visé: 5 000 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 18 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 3215-91-4204-0 — Déneigement et déglacage du 3^e Rang et de la Grande Route, dans diverses municipalités, M.R.C. Bellechasse, circonscription électorale de Bellechasse. Longueur de 24,02 km.
 Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. **Les districts admissibles sont les suivants:** 15 (Saint-Charles), 13 (Saint-Jean-Port-Joli), 22 (Lac Etchemin), 23 (Beauceville), 28 (Laurier Station).
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 4 800 \$ ou
 — chèque visé: 2 400 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 18 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 3222-91-4205 — Déneigement et déglacage des routes n^{os} 204 et 88841-02 (Route des Églises) dans diverses municipalités, M.R.C. des Etchemins, circonscription électorale de Bellechasse.
 Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. **Les districts admissibles sont les suivants:** 22 (Lac Etchemin), 13 (Saint-Jean-Port-Joli), 15 (Saint-Charles), 23 (Beauceville), 28 (Laurier Station).
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 6 700 \$ ou
 — chèque visé: 3 350 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 18 juin 1991 à 15h.**

Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 6 700 \$ ou
 — chèque visé: 3 350 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 18 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 3223-91-4201 — Déneigement et déglacage des Routes 112, 173, 216 et Cameron, dans diverses municipalités, M.R.C. Robert-Cliche et Nouvelle-Beauce, circonscription électorale de Beauce-Nord. Longueur de 40,94 km.
 Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. **Les districts admissibles sont les suivants:** 23 (Beauceville), 15 (Saint-Charles), 22 (Lac Etchemin), 24 (Lac Mégantic), 27 (Black Lake), 28 (Laurier Station).
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 11 900 \$ ou
 — chèque visé: 5 950 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 18 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 3227-91-4201 — Déneigement et déglacage de la route 269, dans diverses municipalités, M.R.C. de l'Amiante, circonscription électorale de Frontenac. Longueur de 15,59 km.
 Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. **Les districts admissibles sont les suivants:** 27 (Black Lake), 23 (Beauceville), 24 (Lac Mégantic), 25 (Cookshire), 35 (Richmond), 34 (Victoriaville), 28 (Laurier Station).
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 4 200 \$ ou
 — chèque visé: 2 100 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 18 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 5024-91-4219 — Déneigement et déglacage de la route 108, dans diverses municipalités, M.R.C. du Granit, circonscription électorale de Mégantic-Compton. Longueur de 36,62 km.
 Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. **Les districts admissibles sont les suivants:** 24 (Lac Mégantic), 23 (Beauceville), 25 (Cookshire), 27 (Black Lake).
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 8 300 \$ ou
 — chèque visé: 4 150 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 18 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 7075-91-4203 — Déneigement et déglacage de la route 317 sur sa totalité et d'une partie de la route 315 et des chemins municipaux «Montée du Village et Rang V», dans diverses municipalités, M.R.C. Papineau, circonscription électorale de Papineau. Longueur de 45,64 km.
 Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. **Les districts admissibles sont les suivants:** 75 (Papineauville), 63 (Saint-Jérôme), 74 (Lachute), 78 (Hull), 77 (Maniwaki), 76 (Mont-Laurier).
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 7 800 \$ ou
 — chèque visé: 3 900 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 19 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 7077-91-4207 — Déneigement et déglacage de la route 301 et le chemin Lac Ste-Marie, dans diverses municipalités, M.R.C. La Vallée-de-la-Gatineau et de Pontiac, circonscriptions électorales de Gatineau et Pontiac. Longueur de 43,08 km.
 Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. **Les districts admissibles sont les suivants:** 77 (Maniwaki), 76 (Mont-Laurier), 75 (Papineauville), 78 (Hull), 84 (Amos).
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 8 200 \$ ou
 — chèque visé: 4 100 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 35, rue de Port-Royal Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H3L 3T1.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 19 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 8085-91-4210 — Déneigement et déglacage des routes 388, 393 et du Village, dans diverses municipalités, M.R.C. Abitibi-Ouest et Rouyn-Noranda, circonscriptions électorales d'Abitibi-Ouest et Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Longueur de 42,27 km.
 Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située dans le district qui gère les travaux ou dans les districts contigus et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner. **Les districts admissibles sont les suivants:** 85 (Rouyn-Noranda), 83 (Ville-Marie), 88 (Macamic), 84 (Amos).
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 12 000 \$ ou
 — chèque visé: 6 000 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 18 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 9097-91-4204 — Déneigement et déglacage de la route 138 entre Forestville et Godbout ainsi que divers chemins municipaux, dans diverses municipalités, M.R.C. La Haute-Côte-Nord et Manicouagan, circonscription électorale de Saguenay. Longueur de 186,69 km.
 Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située au Québec et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 58 800 \$ ou
 — chèque visé: 29 400 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 18 juin 1991 à 15h.**

Contrat no 9098-91-4202 — Déneigement et déglacage de la route 138 et du chemin de l'Aéroport de Havre-Saint-Pierre, dans diverses municipalités, M.R.C. Minganie, circonscription électorale de Duplessis. Longueur de 99,74 km.
 Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires située au Québec et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat sont éligibles à soumissionner.
Garantie de soumission exigée:
 — cautionnement de soumission: 23 700 \$ ou
 — chèque visé: 11 850 \$.
 La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
 La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 18 juin 1991 à 15h.**

APPEL DE PROPOSITIONS AVEC PRIX

Services professionnels reliés à la construction et aux sciences physiques.
 Catégorie: Génie
 Spécialité: Transport — Étude d'origine et de destination

Contrat no 4120-91-CA02 — Effectuer des enquêtes origine-destination à différents points du réseau routier localisés dans les régions administratives 1-1, 1-2, 2, 3-1, 3-2, 4, 5 et 9 du ministère des Transports.
 Seuls les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services et une soumission. Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnement et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.
 L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000,00 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés. Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

<p>Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. St-Cyrille Est 20^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848</p>	OU	<p>Service des contrats Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 1^{er} étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-6061</p>
--	----	--

La réception des offres est faite au Service des contrats, 700, boul. Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec), G1R 4Y9.
 La réception des offres prendra fin le **jeudi, 13 juin 1991 à 15h.**
 Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

